



N° 1807 – QU 414

Dépôt : 24.04.2023
Traitement Bureau CDV : 08.05.2023
Développement/Urgence : NON/NON
Délai de réponse : 08.09.2023

Question écrite de M. Claude Girardin (PCSI) relative à la stratégie communale pour l'acquisition de nouveaux véhicules

Introduction

Après avoir investi des centaines de milliers de francs dans un camion à ordures électrique et programmé la construction d'une halle pour abriter son vétuste prédécesseur, la commune de Moutier poursuit maintenant ses acquisitions avec des véhicules diesel.

Proposition

Le Conseil municipal est prié de donner des renseignements sur l'affaire suivante :

Quelle est la stratégie énergétique suivie par la commune, elle qui, après avoir investi dans l'électrique, acquiert encore des véhicules ordinaires fonctionnant au diesel ?

D'autant plus auprès de garagistes avec domicile et raison sociale hors du territoire communal. Peut-on être renseignés à ce sujet ?

Moutier, le 24 avril 2023

Signature (s) :
PCSI, 1^{er} signataire :

M. Claude Girardin (1)